



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, jeudi 08 janvier 2026

ALERTE MÉTÉO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS

VIGILANCE JAUNE ORAGES

Météo-France place l'ensemble du département de la Charente-Maritime en **vigilance orange** pour **vents violents** à compter de ce **jeudi 8 janvier 2026 à 20h**, ainsi qu'en **vigilance jaune** pour **orages** à partir de **vendredi 9 janvier 2026 à 00h**.

Cette dégradation météorologique est liée au passage de la tempête « **GORETTI** ».

- ✓ Dans les terres, des rafales soutenues de 90 à 100 km/h sont attendues, avec des pointes pouvant atteindre localement 120 km/h.
- ✓ Sur le littoral, les rafales pourraient atteindre jusqu'à 130 km/h.
- ✓ Des averses orageuses prendront rapidement le relais et pourront s'accompagner de fortes rafales tout au long de la nuit.

Une vigilance particulière est requise concernant les arbres fragilisés par l'épisode neigeux survenu au cours des deux derniers jours : des chutes d'arbres et de branches sont possibles.

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, appelle chacun à faire preuve de la plus grande prudence et à respecter les consignes de sécurité. Tenez-vous informé de l'évolution de cet épisode météorologique sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/charente-maritime>.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- ✓ Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent ;
- ✓ Une urgence : ne vous déplacez pas, contactez d'abord le 15 ;
- ✓ Ne restez pas sous les arbres, et évitez de stationner votre véhicule sous un arbre ;
- ✓ Ne prenez pas la mer, ne vous mettez pas à l'eau et stoppez toute activité nautique ;
- ✓ Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- ✓ N'intervenez pas sur les toitures ;
- ✓ Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol, pour signaler toutes anomalies ou situations dangereuses > contactez le service de dépannage d'urgence au 09 726 750 17 (ligne 24h/24 – 7j/7) ;
- ✓ Respectez les zones de danger balisées ;
- ✓ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent, susceptibles d'être endommagés et de blesser la population ;
- ✓ Fermez les portes et les volets, débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision en cas d'orage.

CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle

Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22

Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12

Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr

